



**UIB : RÉUNION ÉLECTIVE LE 19 AVRIL 2018 POUR LA DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR  
REPRÉSENTANT LES PETITS ACTIONNAIRES**



L'union internationale de banques s'est proposée de désigner, par voie d'appel à candidature - lancé le 16 février 2018 et publié sur le site du Conseil du Marché Financier et ceux de la Bourse de Tunis et de l'UIB - un administrateur représentant les petits actionnaires. Au sens de la réglementation en vigueur, on entend par petits actionnaires, les personnes détenant individuellement 0,5 % au plus du capital de l'UIB ainsi que les institutionnels détenant au plus 5 % du capital de l'UIB.

Le dépouillement des réponses reçues, dans les délais impartis, a permis de retenir les candidatures qui répondent aux conditions fixées par les termes de référence et mis à la disposition des petits actionnaires.

Par conséquent, les petits actionnaires sont invités à choisir leur représentant au Conseil d'Administration parmi les candidats retenus, et ce, lors d'une réunion électorale qui se tiendra le Jeudi 19 avril 2018 à 17 heures, à l'hôtel Concorde Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac I.

Cette convocation est personnelle et l'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation pour les personnes morales.

La délégation de pouvoirs est permise dans la limite d'un seul mandat de représentation, et ce, par un acte dûment signé et légalisé par le mandant.

**Source : tustex**